

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 3 (1895)
Heft: 11

Artikel: Le gouvernement de Neuchâtel de 1831 à 1848
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-5314>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE GOUVERNEMENT DE NEUCHATEL DE 1831 à 1848.

(Suite)

Les troupes dont le gouvernement de Neuchâtel pouvait disposer, consistaient principalement en celles fournies par les habitants des montagnes neuchâteloises limitrophes de la France. La Côte-aux-Fées, les Verrières et Bayards, le vallon de la Brévine, celui des Ponts et de la Sagne, les Eplatures. Ces troupes poussaient l'amour de la royauté jusqu'au fanatisme. Le Val-de-Ruz et les châtelaines de Thièle et Landeron-Lignières, dont la milice était mélangée de libéraux et de royalistes, ne pouvaient guère servir à Pfuel si les patriotes eussent remporté un premier succès.

Les troupes des républicains se composaient essentiellement des habitants de la Chaux-de-Fonds, de la Côte, Boudry et des cinq communes de la Béroche, de Rochefort et du Val-de-Travers. Quant au Locle et aux Brenets, entourés de populations royalistes, ils demeuraient neutralisés.

Les plans de campagne furent connus avec la rapidité de l'éclair. Le comité d'Yverdon avait fait un appel aux Confédérés et la *Gazette de Lausanne* annonçait dans des détails assez circonstanciés que la révolution devait éclater le 17.

Le 16 décembre, les troupes vaudoises furent échelonnées sur la frontière neuchâteloise; elles furent levées dans les cercles d'Yverdon, Grandson, Ste-Croix et Concise, ce qui priva Bourquin d'un grand nombre de volontaires.

Pfuel fit paraître, le 17 décembre, la proclamation suivante :
« Les rebelles ayant commencé les hostilités, je déclare le
» pays en état de siège.
» Aux armes, les fidèles ! »

Et les fidèles aveuglés se rendirent à leurs postes¹. Bourquin, bien que considérablement contrarié par les mesures prises par le canton de Vaud, n'en persista pas moins dans ses projets de campagne. Le 17, il pénétra dans le canton de Neuchâtel avec quelques centaines d'hommes mal armés et mal munitionnés, en passant à travers les interstices du cordon des troupes vaudoises. La tenue de ces troupes n'inspira aucune confiance aux patriotes de la paroisse de

¹ Il ne faut pas perdre de vue que les *fidèles*, c'est-à-dire les royalistes, étaient encore en majorité dans le pays.

St-Aubin, de Bevaix, de Boudry et de Cortaillod. Ils s'attendaient à voir entrer dans le pays de nombreux bataillons bien armés, bien munitionnés, et munis surtout d'une nombreuse artillerie qui en somme rassure toujours des milices peu familiarisées au combat, et au lieu de ces phalanges vaudoises qui devaient porter la terreur chez les patriciens, les patriotes ne voyaient que quelques escouades d'hommes en tenue bourgeoise, qui sans doute guidés par le pur patriotisme de délivrer Neuchâtel d'un honteux servage, ne portaient pas avec eux le feu électrique propre à soulever d'emblée les populations, ce qui fait l'âme de toutes les révolutions.

Les renforts promis par Fribourg ne parurent nulle part.

Bourquin, avec sa troupe d'hommes mal armés, pénétra jusqu'à Boudry et Rœssinger poussa une reconnaissance jusqu'aux fabriques neuves appartenant à M. Dupasquier, où il s'empara d'une trentaine de fusils. Après cette expédition, les chefs se retirèrent à Bevaix.

Bourquin commit alors une faute très grave et contre les règles de la stratégie. Au lieu de masser sa troupe sur la ligne importante de la Reuse, il la laissa disséminée dans tous les villages. Il négligea surtout de faire barricader le passage important de Pontareuse et de le faire garder par une force respectable. Ce pont n'était gardé que par un seul carabinier.

Instruit des manœuvres peu savantes de Bourquin, Pfuel en profita ; un chef moins habile en eût agi de même. Il fit partir de Neuchâtel un détachement de 400 hommes qu'il plaça sous le commandement du général de Perregaux, Neuchâtelois d'origine, mais qui était au service de la France et qui quitta l'uniforme français pour endosser l'habit prussien. Cette troupe partit de Neuchâtel, traversa silencieusement les villages de Serrières et Auvernier, évita le village de Colombier en passant par les allées du Château, et se porta rapidement sur Pontareuse ; la sentinelle se replia prudemment, elle se porta sur Cortaillod. Le tocsin sonnait dans cette commune. Schorp, fils de la fameuse Schorp, tua d'un coup de bayonnette un enfant de 15 ans qui sonnait la cloche d'alarme.

Cette troupe se répandit alors dans ce village et arrêta toutes les personnes suspectes de libéralisme, entre autres M. Vouga, député au Corps Légitif, qui avait fait preuve d'un grand

patriotisme dans les conseils de ce corps paralysé par l'influence de dix députés du roi. Ce brave patriote était au lit ; la porte de sa chambre fut enfoncée à coups de crosse de fusil, il dut s'habiller à la hâte, et on le sortit de sa chambre par la brèche faite à la porte dont les panneaux avaient été enfoncés.

Cette troupe contourna la ville de Boudry, espérant s'emparer des chefs des patriotes neuchâtelois ; elle rencontra une patrouille de Boudry qui la prit pour des grenadiers vaudois. Cette patrouille essuya une décharge presque à brûle-pourpoint, plusieurs furent tués ou blessés ; Emile Léplatenier, de la Chaux-de-Fonds, qui en faisait partie, se sauva dans les vignes, un feu roulant fut dirigé sur lui grâce au clair de la lune, mais il eut le bonheur de ne recevoir aucune atteinte. Le docteur Rœssinger, également trompé par les pompons de la garde soldée, qu'il croyait être de la troupe vaudoise, fut pris. Bourquin, qui s'était endormi habillé, n'eut que le temps de se sauver à cheval, ayant Ch. Renard en croupe. Le village de Bevaix fut cerné, les principaux chefs furent saisis, entre autres le docteur Gaberel, de Grand-Savagner, et Hugintobler. La garde soldée rentra en ville, emmenant 56 prisonniers.

Et quels étaient ces malheureux prisonniers ? C'étaient les patriotes influents de ces localités, c'étaient, ceux qui la veille de l'évacuation du château par les patriotes, étaient venus, en tête d'un millier de leurs concitoyens déclarer au colonel Forrer et aux commissaires fédéraux Sprecher, de Bernek et Tillier que leur plus grand désir était de vivre Suisses libres, et d'être unis intimement à l'Helvétie.

Ce crime était énorme aux yeux de nos tyrannaux. Enchaînés et ayant le bourreau en tête, ils furent promenés dans la ville comme jadis, dans les temps de l'antiquité, on promenait les soldats des peuples vaincus. Les épithètes les plus grossières leur furent prodiguées.

Les dames de la haute noblesse, réunies aux poissardes de la rue des Chavannes, la canaille dorée, comme dit M. Guinand dans ses *Fragnents*, les traitaient de brigands, de pourris. Le drapeau fédéral était traîné dans les rues de la bonne ville de Neuchâtel, les honnêtes gens des deux partis gémissaient sur ces turpitudes exercées sur des citoyens d'un même pays. Quant à Planta, colonel fédéral, qui devait réduire par la force les insurgés en cas d'insuccès de Pfuel, et

les commissaires fédéraux qui étaient à Neuchâtel, ils furent spectateurs passifs de ces atrocités et ils ne firent aucune protestation sur l'outrage fait aux couleurs nationales.

Vraiment, lorsque je fais cette description, la plume me tombe des mains, et je crois écrire une histoire des anthropophages.

Envirés par ce premier succès, les royalistes poursuivirent une campagne si bien commencée. Une colonne de 600 hommes, avec de l'artillerie, désarma tous les villages du Vignoble : Auvernier, Colombier, Cortaillod, Bevaix, Boudry et St-Aubin, et tous les villages jusqu'à Vaumarcus, extrême frontière neuchâteloise du côté du canton de Vaud, et fit encore une ample récolte de prisonniers ¹.

Les Neuchâtelois domiciliés à Genève tinrent parole au commandant Bourquin. Habitant un pays libre, ils ne pouvaient voir d'un œil indifférent les vexations auxquelles étaient exposés leurs concitoyens. Le noble cri de liberté a retenti dans leurs cœurs ; ils vont marcher et coopérer à la délivrance de leur patrie, sur laquelle une succession de comtes, de princes, de rois a si longtemps fait le monopole de la conscience et des revenus de l'Etat. Ils vont enfin concourir à l'affranchissement du sol qu'habitèrent leurs aïeux et pouvoir dire en visitant leurs parents : je viens visiter un peuple libre.

Le 15 décembre, la colonne, composée de Neuchâtelois à laquelle se joignirent quelques Genevois aguerris, se composait de 180 hommes, commandés par le capitaine Bergeon, dont le nom est historique dans les annales neuchâteloises de l'an 1715. Elle quitta Genève à 4 heures du soir. Le gouvernement paternel avait prévenu ses chers et fidèles alliés de Genève, comme il avait prévenu Berne, Fribourg et Vaud, de s'opposer au départ de troupes.

Genève agit avec une prudente circonspection, soit que la population sympathisât avec une question qui n'était que fédérale, puisque de sa solution elle extirpait des conseils fédéraux les agents d'un roi absolu, soit enfin que le gouvernement genevois se rappelât des sympathies qui unissaient deux pays dont, à l'époque de la Réformation, l'un avait

¹ Ici le narrateur revient à la seconde colonne, celle qui devait opérer dans le Val-de-Travers.

donné asile à Calvin et l'autre à Osterwald, le gouvernement genevois, je dois le dire à son éloge, ne mit sur pied des troupes pour empêcher le départ des Neuchâtelois que lorsque ceux-ci avaient déjà atteint la frontière vaudoise.

Les Neuchâtelois domiciliés à Genève avaient répondu noblement à l'appel de Bourquin. Un convoi portant des fusées, 30,000 cartouches et des fusils, plus une caisse de 3000 francs de France, et leurs personnes, telles furent ce qu'ils mirent en disposition au service de leurs compatriotes.

Ce convoi fut arrêté à Yverdon, ainsi que le drapeau, qui deux ans plus tard devint la proie d'un des de Pourtalès.

Cette colonne fit halte à N***, et en partit de grand matin¹. D'après le plan de campagne du commandant Bourquin, elle devait pénétrer par Ste-Croix dans le Val-de-Travers. Son passage direct était la ville d'Orbe. Prévenus à temps que le pont était gardé par une compagnie de grenadiers, les Neuchâtelois et Genevois durent se jeter sur la route des Clées, suivre les routes de l'Abergement, Baulmes; ils arrivèrent à Ste-Croix à 5 heures du soir exténués de fatigue et en partie sans armes.

Il faut rendre ici justice aux chefs vaudois. On savait que bon gîte avait été offert aux Neuchâtelois à Ste-Croix. Les soldats vaudois restèrent dans leurs quartiers et cette troupe put reposer tranquillement; mais, avertis par les patriotes de Ste-Croix que des forces s'avançaient pour les désarmer, les Neuchâtelois quittèrent Ste-Croix à 3 heures du matin². Une avant-garde de 7 hommes, carabiniers et chasseurs de Buttes, rendit du courage à cette troupe.

Les Neuchâtelois entrèrent dans le canton en suivant les escarpements d'un sentier de cinq pieds de largeur, taillé dans le roc, qui suit le cours du ruisseau souvent transformé en torrent appelé Noirvaux sur Vaud et le Buttes sur Neuchâtel. Une foule considérable d'habitants de la Côte-aux-Fées contemplait ce passage triple fois doublé par les amis de Ste-Croix qui accompagnaient cette troupe.

Le désarmement de la Côte-aux-Fées, proposé à Ste-Croix, devait s'effectuer le jour même, mais des raisons majeures s'y opposèrent. Il fallait marcher sur la capitale. Des amis de l'indépendance avaient appris aux chefs que la contrée était dans la plus grande consternation.

¹ Le 16 décembre. — ² Le 17 décembre.

Les cinq carabiniers de Buttes se portèrent rapidement sur le plateau du *Grand Suvagner*, qui fait face à l'esplanade du Temple-des-Fées, pour couvrir la marche de la susdite colonne ; mais les partisans de la Côte-aux-Fées ne firent aucune démarche hostile.

Ces braves citoyens mirent enfin le pied sur le sol neuchâtelois. Les habitants de Buttes les accueillirent comme des libérateurs ; la veille, on avait tué un bœuf pour recevoir ces braves compatriotes. Ils se délassèrent un instant à Buttes, furent logés en partie à Fleurier, et poussèrent leur avant-garde jusqu'à Travers.

A Buttes, le renfort se composait de quatre-vingt-dix-neuf hommes, sous-officiers et soldats ; l'auteur de ce récit complétait la centaine. A Fleurier, le nombre des volontaires était considérable. Ce riche village, qui forme le centre de l'industrie du Val-de-Travers, comptait parmi ses chefs César Vaucher, Georges-Louis Vaucher, les frères Bovet, dits les Chinois, vu le commerce qu'ils font en Chine. Le personnel de cette honorable maison, qui professait et professe encore les principes de la plus pure démocratie avait quintuplé le nombre des amis de l'indépendance auxquels ils fournissaient de l'ouvrage.

Les royalistes de la juridiction des Verrières, commandés par le major Jaquier, occupaient le défilé de la Tour, au-dessus de St-Sulpice ; une sentinelle avancée était placée près de la maison appelée La Ferrière.

Le désarmement des royalistes de St-Sulpice s'opéra le même jour par les patriotes commandés par A. Lambelet.

Le corps principal des patriotes était resté à Couvet. On espérait armer avec les fusils de l'arsenal du 4^{me} département militaire les volontaires neuchâtelois qui étaient privés de leurs armes ensuite de l'arrestation faite à Yverdon. Mais le garde-arsenal était absent. Des avis sûrs apprirent que ce coryphée royaliste s'était réfugié à Plancemont, village situé à un tiers de lieue ouest de Couvet. Douze hommes commandés par le sergent-major Dubois s'y transportèrent de suite et gravirent le coteau, ayant pour éclaireur un carabinier de Couvet. Le sergent-major précédait ce faible détachement d'une vingtaine de pas.

Ce détachement poursuivait sa marche dans le plus grand silence, lorsqu'arrivé à la presqu'entrée du village, il essuya une décharge de trois coups de feu. L'éclaireur riposta de

suite, et l'un des agresseurs eut la jambe fracassée ; il dut recevoir le coup en fuyant, car il était tombé en arrière ; l'inspection du terrain, qui était fortement givré, prouva que cet homme n'était pas seul, car les pas imprimés sur le givre le démontraient ; un pli de terrain favorisait la fuite des assaillants.

Ce royaliste fut fouillé ; il avait un fusil de munition, deux pistolets, trois paquets de cartouches marqués Seigneuries. Quelques soldats, irrités que l'on eût fait feu sur eux sans aucun qui-vive, voulaient terminer les jours de cette victime du fanatisme de la royauté. Mais sur l'observation du chef que l'on pourrait en tirer quelques renseignements sur les royalistes, et que bien qu'ayant une jambe fracassée cet homme pouvait encore être utile à sa famille, les soldats se soumirent ; et ce malheureux fut porté à Couvet par deux militaires qui se servirent de leurs fusils au lieu de brancards¹.

Arrivés à Plancemont, secondés par un renfort qu'avaient amené les coups de fusils, chaque maison fut visitée pour y trouver des armes, mais infructueusement ; on n'y trouva ni hommes ni fusils ; l'indiscrétion de deux femmes fit trouver aux patriotes ce qu'ils cherchaient et ce qu'ils ne cherchaient pas. Deux soldats ayant été fouiller dans une maison sans aucun résultat, la porte leur fut brusquement fermée à leur sortie, et la clé fut tournée avec ce cri de joie : *Dieu soit bénî, ils ne les ont pas trouvés !* Sommation faite d'ouvrir, la serrure vola en éclats d'un coup de feu, la maison fut minutieusement fouillée. Enfin on trouva, blottis sur un tas de foin, sous des gerbes de paille, le ministre de Couvet, Courvoisier, et son gendre Borel, garde-arsenal. Ils furent amenés à Couvet.

Dans cette soirée, la diligence du Val-de-Travers à Neuchâtel fut arrêtée par les patriotes ; les valeurs furent respectées, mais toutes les lettres timbrées du Val-de-Travers furent enlevées des sacs. La diligence continua sa route. Les lettres qui ne contenaient rien de politique furent remises à la boîte.

¹ Le *Constitutionnel neuchâtelois* dit que Placemont fut pillé (N° 23). Tout ce qui a été pris fut l'épée que portait M. le ministre Courvoisier. Je ne serais pas entré dans ces détails si ce n'était pour réfuter cette assertion mensongère. (*Note de l'auteur*).

Une partie des lettres arrêtées, écrites par des royalistes, étaient toutes sans signatures ; elles furent lacérées ; elles exagéraient la force des insurgés ; une d'entre elles avisait le paternel gouvernement que les patriotes étaient munis de canons de bois.

L'avis de plusieurs chefs était qu'il fallait ne pas laisser passer la diligence, attendu que le conducteur, zélé royaliste, pourrait donner des renseignements plus positifs à Pfuel que les verbiages que contenaient toutes ces missives.

On a blâmé cette arrestation et ce viol fait au secret. Mais Pfuel avait *déclaré le pays en état de siège*.

Revenons au pasteur et au garde-arsenal : ils furent conduits et séquestrés dans une chambre d'une bonne auberge, rien ne leur manqua sous le rapport de la bonne nourriture et des bons traitements. La clé de l'arsenal fut remise aux patriotes. Les fusils étaient en bon état, mais les platines étaient enleyées. Elles étaient renfermées dans un coffre, et il ne fallut pas moins de cinq heures de temps pour mettre 75 fusils en état de service. Preuve qu'il faut de l'uniformité dans les armes de la Confédération.

Enfin, une compagnie fut organisée à Couvet. Elle se mit en marche sur Travers à 2 heures après-midi, 18 décembre. Elle était commandée par Dubois. Arrivée auprès des domaines du bois de Croix, un courrier à pied apportait une dépêche de Bourquin, qui était conçue en ces termes :

« Mon cher Dubois,

» Je vous apprends que nous avons été battus à Bevaix.
» Rœssinger a été fait prisonnier et conduit à Neuchâtel. Je
» me suis sauvé comme j'ai pu. Je vous ordonne en consé-
» quence de licencier les troupes sous vos ordres.

» Travers, 18 décembre 1831.

» Signé : Alph. BOURQUIN, command^t. »

Malgré cet avis, Dubois continua sa route sur Travers, dans le but de s'entendre avec ce chef sur les mesures ultérieures à prendre. Bourquin était logé à l'auberge de la Tête-Noire, et couché sur un canapé, dans le plus grand abattement. Travers était dans la plus grande consternation et avait sommé Bourquin d'évacuer ce village.

Les questions qui lui furent adressées touchant les positions qu'occupaient les royalistes furent inutiles. Il déclara qu'il ne les connaissait pas. Il donna ordre de faire battre le rappel, ce qui fut exécuté.

La troupe réunie, Bourquin se plaça à la tête et la fit passer sur la rive droite de la Reuse. Constant Meuron revenait de Noiraigue où il avait été désarmer les royalistes avec un faible détachement. Il manqua d'être fait prisonnier par les royalistes qui descendaient la montagne par la route des Ponts.

La troupe républicaine qui abandonna Travers était forte d'environ 300 hommes bien armés et bien munitionnés. Elle quittait à peine ce village lorsque parut une noire colonne qui marchait sur Travers. Ce village fut bientôt cerné. Un combat s'engagea entre les royalistes et les avant-postes des patriotes qui occupaient la partie nord du village et que Bourquin n'avait pas fait retirer. Ils durent céder au nombre et se replier sur Couvet. Un soldat de Buttes, J.-J. Juvet, occupé à recharger son arme, est fait prisonnier ; un officier le saisit au collet et le somme de crier : « Vive le roi ! » ; il crie : « Vive la république ! » et il tombe à l'instant percé de trois balles.

Les royalistes se répandent alors avec fureur dans le village ; l'infortuné docteur Petitpierre fut arraché brutalement de sa demeure. Pourtalès-Steiger lui asséna un vigoureux coup de sabre sur la tête ; un bonnet de loutre amortit le coup ; il fut attaché et enchaîné dans l'abattoir. Henri-Louis Dubois, qui avait blessé au doigt Pourtalès, fut également fait prisonnier. César Vaucher et Ed. Bovet, de Fleurier, furent également pris, ainsi que trente-deux citoyens. Deux chars chargés de vivres confectionnés à Fleurier tombèrent au pouvoir des royalistes. Quelques jours plus tard, Boiteux fut fait prisonnier après une lutte qu'il soutint contre une dizaine de royalistes.

Une deuxième compagnie, commandée par les citoyens Bergeon et Ch. Renard, s'était organisée à Couvet et se dirigeait sur Travers, conduisant prisonniers le pasteur Courvoisier et le garde-arsenal Borel, elle rencontra les patriotes qui se retiraient en tirailleurs ; les soldats lui apprirent la prise de Travers et la retraite de Bourquin. Persuadés que Bourquin s'était retiré sur le flanc de la montagne pour prendre les royalistes à dos, cette colonne se replia sur Couvet, la route fut barricadée, on abattit des tilleuls. Mais le plus grand désordre régnait dans les moyens de défense ; faute de chefs, chaque soldat prenait position selon sa volonté.

Si Bourquin se fût replié avec tout son monde sur Couvet, la défense du Val-de-Travers devenait possible. Le bois de Croix était une excellente position militaire. En cet endroit, la route est resserrée entre la rivière et la montagne qui est très boisée. La gauche était garantie par une immense coupe transversale, hérissée de rochers infranchissables. La droite, appuyée à la rivière ; une maison et des jardins entourés de murs formaient une espèce de fortification dont doivent se servir les troupes ; les troupes royalistes n'auraient pas pu se déployer, ce qui était un désavantage pour les assaillants et un grand avantage pour les défenseurs.

Pourtalès fut joint à Travers par le proconsul Pfuel, qui conduisait le bataillon du Val-de-Ruz, une compagnie de carabiniers de Neuchâtel et une batterie d'artillerie. Il se porta sur Couvet. Une vive fusillade s'engagea aussitôt. L'artillerie commença à tonner sur ce village. Les artilleurs durent abandonner un instant leurs pièces, qui seraient tombées au pouvoir des patriotes qui avaient fait une sortie commandés par Auguste Lambelet, s'ils avaient été plus nombreux. Généralement, les pièces, mal pointées, portaient trop haut. Quelques maisons et la tour du temple reçurent des boulets. Le tocsin sonnait dans toutes les communes et de nombreux renforts devaient arriver aux patriotes, entre autres 70 carabiniers de Motiers. Mais la ligne de défense était trop étendue (près d'un quart de lieue) ; après avoir épuisé toutes leurs munitions et s'être battus corps à corps avec les royalistes, les patriotes durent céder au nombre et, leurs positions ayant été tournées, ils se retirèrent en désordre sur Motiers et Boveresse. La nuit, qui était très obscure, favorisa cette retraite. Un peloton de Neuchâtelois qui étaient venus de Genève se distingua dans cette affaire, qui dura une heure et demie.

Les patriotes eurent deux blessés dans ce combat. Les royalistes eurent des blessés et quelques tués.

Pfuel fit son entrée à Couvet. La rage des royalistes s'exerça sur M. Besson, député au Corps Légitif, qui eut à endurer mille avanies ; ils firent plusieurs prisonniers, entre autres le citoyen Bonzon, qui dut gémir quatre ans dans les infectes prisons de Neuchâtel.

(A suivre).
